

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 SEPTEMBRE 2021





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

Le vingt-sept septembre deux mille vingt et un à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le vingt-et-un septembre 2021, se sont réunis dans la salle René Cassin, sous la présidence de monsieur Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire

Bérénice LACOMBE, Christelle SEVESSAND, Jean-François BRUGNON, Hervé BERNAILLE, Jean-Pierre JARRE, Jacqueline ROUX, Michel BATAILLER, Pascale MASOERO, Yves BRECHE, Alain MOCELLIN, Josiane CURT, Lysiane CHATEL, Pascale VOUTIER REPELLIN, Jean-Marc ROLLAND, Karine MARTINATO, Muriel THEATE Morgan CHEVASSU, Cindy ABONDANCE, Davy COUREAU, Valérie GOURLIN-ROBERT, Samuel MASSEBOEUF, Laurent GRAZIANO, Dominique RUAZ, Philippe PERRIER, Stéphane JAY, Claudie LEGER, Julien YOCCOZ

Étaient excusés :

Fatiha BRIKOU AMAL qui a donné pouvoir à Pascale MASOERO
Louis BOSC qui a donné pouvoir à Jean-Marc ROLLAND
Pierre CARRET qui a donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Esman ERGUL

Jean-François DURAND, retardé et ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE, a rejoint la séance avant le vote de la délibération 1-4-1.

Le quorum étant atteint (28 personnes puis 29 personnes à partir de la délibération 1-4-1) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire.

Samuel MASSEBOEUF est désigné secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021

**LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2021 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

DELIBERATION AVANCÉE

1-3-2 Concession d'aménagement de la ZAC du parc olympique – Compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2020

Approbation du compte rendu annuel de convention établi au 31 décembre 2020 par la Société d'Aménagement de la Savoie.

**DELIBERATION ADOPTÉE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
avec 6 VOTES CONTRE**

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

1° Mise en œuvre du dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

Lysiane CHATEL

Afin de garantir la neutralité et la confidentialité, la mise en œuvre du dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes est confiée au centre de gestion de la Savoie.

2° Décisions du maire

Hervé BERNAILLE

DROITS ET TARIFS SANS CARACTÈRE FISCAL

Par décision en date du 28 juin 2021, gratuité du parc de stationnement souterrain du lundi 5 juillet 2021 à 20h00 au mercredi 7 juillet 2021 à 8h00, afin de permettre le stationnement des bénévoles participant à l'organisation du départ de la 10^{ème} étape du Tour de France.

Par décision en date du 30 juin 2021, gratuité du parc de stationnement souterrain du mercredi 30 juin 2021 20h00 au lundi 5 juillet 2021 20h00, afin de faciliter le stationnement en centre ville, à l'occasion du départ de la 10^{ème} étape du Tour de France 2021.

CRÉATION ET SUPPRESSION DE RÉGIES COMPTABLES NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Par décision en date du 9 juillet 2021, modification de la régie de recettes « centre socioculturel », pour notamment permettre le règlement par carte bancaire.

RECOURS À L'EMPRUNT, AUX INSTRUMENTS DE COUVERTURE ET AUX CRÉDITS DE TRÉSORERIE

Par décision en date du 20 septembre 2021, prorogation d'un an du contrat de prêt-relais A 0118326 avec maintien du **taux fixe de 0,42 %**, auprès de la CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE RHONE ALPES pour le préfinancement des subventions pour la construction du réseau de chaleur urbain par le budget annexe Réseau de chaleur

Montant :	2 592 000 € (deux millions cinq cents quatre-vingt-douze mille euros)
Durée :	Echance finale à l'origine : 05/03/2022 Prorogation jusqu'au 25/03/2023
Versement des fonds :	Sans
Périodicité :	Inchangée
Amortissement :	In fine
Base de calcul des intérêts :	30/360 jours
Commission d'engagement :	0,10 % du capital restant dû
Remboursement anticipé	Total ou partiel, possible à tout moment et sans indemnité

MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE DU VAL DES ROSES CANDIDATS RETENUS

par décision en date du 6 juillet 2021, sont admis à concourir, dans le cadre de la consultation en vue de l'attribution du marché public global de performance pour la rénovation énergétique et la restructuration du groupe scolaire du Val des roses les candidats suivants :

CANDIDAT N° 1 :

CUYNAT CONSTRUCTION (38), MILK ARCHITECTES (74), CET (38), SARL CANOPEE (38), SORAETEC (38), SNC CHEVALIER ENERGIE SERVICES (73)

CANDIDAT N° 2 :

CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE (74), UNANIME ARCHITECTES ALPES (73), SYNAPSE CONSTRUCTION (74), ETBA SAS (73), TECTA SARL (74), ACOUPLUS VENATHEC (38), VINCI FACILITIES-DAUPHINE SAVOIE MAINTENANCE SERVICES (38)

CANDIDAT N° 5 :

SAS PATRIARCHE DB (73), SAS PATRIARCHE (73), ABC DECIBEL (69), ADITEC SA (73)

3° Remerciements des associations

Jacqueline ROUX

La confédération syndicale des Familles remercie la municipalité pour la subvention versée.

Julia LAPETITE, Atelier Ulluka céramique, Conflans remercie la municipalité pour la suspension des loyers commerciaux pour les 6 prochains mois, en raison de la COVID 19.

4° Evènements familiaux

Frédéric BURNIER FRAMBORET

Au nom du conseil municipal, monsieur le maire adresse ses sincères condoléances à Lydie CURTET, adjoint administratif principal au service accueil citoyenneté, pour le décès de son papa.

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST PROGRAMMÉ
LUNDI 8 NOVEMBRE 2021 À 18H00**

1-1-1 Acquisition SCI CHANTELIN – Saint Sigismond parcelle A 762

Acquisition auprès de la SCI CHANTELIN de la parcelle cadastrée section A n° 762 d'une contenance cadastrale de 22 m² sise Saint Sigismond au prix de vente de cinq cents euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-1-2 Acquisition consortis CANOVAZ PARCELLE – Route de Pallud parcelle AK 50

Acquisition auprès des consortis CANOVAZ de la parcelle cadastrée section AK n°50 d'une superficie cadastrale de 290 m² sise 16 route de Pallud au prix de vente de trente euros le m², soit huit mille sept cents euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-1-3 Convention de servitude ENEDIS pour la pose d'une canalisation souterraine – Le Chiriac parcelle H 941

Instauration d'une servitude de passage au profit de la société ENEDIS, afin d'établir dans une bande d'un mètre de large, une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ quatre vingt dix mètres ; ainsi que tous les accessoires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (bornes de repérage, coffrets, raccordements, élagage...), sur la parcelle cadastrée section H n° 941 sise le Chiriac.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-1-4 Convention de servitude ENEDIS pour la pose de deux canalisations souterraines - LE SAUVAY parcelle H 2135

Instauration d'une servitude de passage au profit de la société ENEDIS, afin d'établir dans une bande d'un mètre de large, deux canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ quarante mètres ; ainsi que tous les accessoires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (bornes de repérage, coffrets, raccordements, élagage...), sur la parcelle cadastrée section H n° 2135 sise le Sauvay et signature d'une convention.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-2 Projet de recherche européen Horizon Europe 2021 – Consortium FoodDiverCities – Participation au consortium en tant que ville pilote

Participation de la ville d'Albertville, en tant que ville pilote, au consortium de l'Université italienne de Bologne pour la proposition FoodDiverCities en réponse à l'appel à projet du programme de recherche et d'innovation Horizon Europe de l'Union Européenne, au titre de HORIZON-CL6-2021-COMMUNITIES-01-05.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-1 Forêt communale – Proposition d'état d'assiette pour 2022

Approbation de l'état d'assiette des coupes de l'année 2022 présenté ci-après :

Proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2022

Forêt de : ALBERTVILLE

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation			
								Vente avec mise en concurrence (sur parcelle)	Vente avec mise en concurrence (sur lots voisins)	Contrat Bois Région	Autre vente pré é gée
X	IRR	390	6,6	2022	2023	Report du fait de lots invendus en portefeuille R et T		SI			
L	IRR	124	2,7	2021	2022	ONF-CE - Condition technique d'exploitabilité et de desserte					SI

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

(2) non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée

(3) Proposition de l'ONF : SUPP. proposition de suppression : voir le technicien ONF pour précisions sur les motifs de report ou suppression

(4) A indiquer si différente de celle de l'ONF et à justifier dans la délibération. Si volonté de supprimer le passage en coupe, mettre "suppression"

et désignation en qualité de garants messieurs Patrick GASPOZ et Bernard TRAVERSIER pour la forêt de Rhonne et monsieur Stéphane TEILLER pour la forêt du Haut du Pré.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-1 Petits déjeuners allemands - Convention de partenariat entre la Ville, l'Éducation Nationale, la Maison de L'Europe et l'union régionale des Acteurs Franco-Allemands Pour l'Europe (AFAPE)

La ville organise depuis 2016 des petits déjeuners allemands dans les classes de CM2 des écoles albertvilloises en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'union régionale des acteurs Franco-Allemands pour l'Europe (AFAPE) et la Maison de l'Europe.

Approbation de la convention pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-2 Festival des jardins alpestres 2022 – Création de jardins éphémères

Quatrième édition les 21 et 22 mai sur le thème *L'étonnant jardin des jeux*.

A l'issue de la réalisation des jardins, un jury décernera le prix du jury, d'un montant de 4 000 €.

La Ville offre également la possibilité à des établissements scolaires dispensant des formations liées au paysage (Bac pro, BTS...) de réaliser un petit jardin éphémère sur le site du festival, hors concours.

Approbation et autorisation au maire à signer les conventions avec les candidats retenus au concours de création de jardins éphémères

Approbation et autorisation au maire à signer les conventions avec les établissements scolaires

Accord pour la prise en charge financière par la ville du prix au lauréat du concours.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-3 Subvention exceptionnelle de 800 euros à l'association Najico – Participation au Festival des Marionnettes de Charleville-Mézières

Versement d'une subvention exceptionnelle de 800 euros à l'association Najico au titre du soutien à la vitalité de la création artistique locale et à la diffusion.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-4-1 Convention de partenariat avec le sou des écoles publiques d'Albertville

Signature de la convention entre la ville d'Albertville et le sou des écoles publiques d'Albertville pour l'année scolaire 2021/2022.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Yves BRECHE a quitté momentanément la séance
Le quorum est réapprécié : 27 personnes

3-4-2 Convention tripartite relative à l'implantation d'une unité d'enseignement en maternelle (UEM) pour enfants avec autisme ou autres troubles envahissant du développement (TED) – Convention 2021-2022

Signature de la convention entre la Ville d'Albertville, l'association Deltha Savoie et l'Inspection d'Académie, établie pour l'année scolaire 2021-2022.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Yves BRECHE a rejoint la séance
Le quorum est réapprécié : 28 personnes

3-4-3 Contribution école privée

Signature d'une convention de 3 ans avec l'école privée Saint François et approbation d'une contribution à l'école (tarif 2021) :

- 1 263,37 € par élève en maternelle
- 440,24 € par élève en élémentaire

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1 Indemnité forfaitaire de déplacement – Actualisation

Instauration à compter du 9 novembre 2021, d'une indemnité forfaitaire annuelle de 210 euros pour les agents occupant les fonctions itinérantes listées ci-dessous sachant que l'avis du comité technique commun a été sollicité le 17 septembre 2021 :

- Le responsable de l'ALSH Adosphère
- Les animateurs de l'ALSH Adosphère
- Le responsable du service jeunesse
- Le responsable du service action sportive enfance
- Le responsable du service sport scolaire
- L'assistant(e) archives
- Le responsable du service médiation
- Les adultes-relais
- Les médiateurs
- Les animateurs familles
- Le référent familles
- Le responsable de l'accueil de loisirs sans hébergement « les Pommiers »
- Le responsable du service enfance
- L'animateur sport scolaire/action sportive enfance
- Le responsable du service scolaire
- Le responsable du service périscolaire
- L'adjoint au responsable du service périscolaire
- Le responsable du service ville d'art et d'histoire
- L'agent polyvalent commerce/événementiel
- Le technicien du spectacle et de l'événementiel

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-2 Modification du tableau des effectifs

A compter du 1^{er} septembre 2021 et à titre de régularisation :

- création d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à TNC 17H33 au sein du service vie scolaire

A compter du 1^{er} octobre 2021 :

- création d'un poste de gardien-brigadier à temps complet au sein de la police municipale
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial à TNC 17H30 au sein du service vie associative
- création d'un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet au sein du service ALSH Adosphère
- création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet au sein du service communication
- création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet au sein du secteur plomberie

A compter du 1^{er} novembre 2021 :

- création d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet au sein du Musée d'art et d'histoire
- création d'un poste de technicien territorial au sein du secteur dessinateur-projeteur du service maîtrise d'ouvrage / conduite d'opération

A compter du 1^{er} juillet 2021 et à titre de régularisation, suppression des postes suivants après avis du comité technique du 17 septembre 2021 :

- un poste d'adjoint administratif territorial à TNC 28H00 au sein de l'accueil de l'EAS
- un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet au sein du centre socioculturel
- un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet au sein du service communication
- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet au sein du service des ressources humaines
- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à TNC 18H00 au sein du service des salles municipales
- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à TNC 17H30 au sein du service vie associative
- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à TNC 28H16 au sein du musée d'art et d'histoire
- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet au sein du service finances
- un poste de technicien territorial à temps complet au sein du service systèmes d'information
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 19H10 au sein du magasin général/entretien du Centre Technique Municipal de la Direction des Services Techniques
- un poste d'adjoint technique territorial à temps complet au sein du service vie scolaire
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 18H45 au sein du service vie scolaire
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 20H30 au sein du magasin général/entretien du Centre Technique Municipal de la Direction des Services Techniques
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 23H00 au sein du service vie scolaire
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 26H50 au sein du secteur des installations sportives
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 26H22 au sein du service cuisine centrale

- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 29H35 au sein du service installations sportives
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 31H00 au sein du service vie scolaire
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 27H00 au sein du service vie scolaire
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 26H30 au sein du service vie scolaire
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 23H30 au sein du service vie scolaire
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 23H00 au sein du service vie scolaire
- un poste d'adjoint technique territorial à temps complet au sein de la vie associative
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 18H45 au sein du service vie scolaire
- un poste d'adjoint technique territorial à temps complet au sein du service voirie
- un poste d'adjoint technique territorial à TNC 18H45 au sein du service vie scolaire
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet au sein de l'équipe espaces verts n°1
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet au sein du service des installations sportives
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet au sein de l'équipe espaces verts n°1
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet au sein du service coordination technique et administrative du CTM
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet au sein du service propreté urbaine
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet au sein de l'équipe espaces verts n°2
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet au sein de l'équipe espaces verts n°2
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet au sein de l'équipe espaces verts n°2
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet au sein de la direction des services techniques
- un poste d'agent de maîtrise à temps complet au sein du service voirie
- un poste d'agent de maîtrise à temps complet au sein de la Direction des Services Techniques
- un poste d'agent de maîtrise à temps complet au sein du service Espaces Verts
- un poste d'agent de maîtrise à temps complet au sein du secteur plomberie
- un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet au sein du service Bâtiments/Électricité/Plomberie
- un poste d'animateur principal de 1ère classe à temps complet au sein du centre socioculturel
- un poste d'animateur territorial à temps complet au sein du service enfance (moins de 12 ans)
- un poste d'animateur territorial à temps complet au sein du service jeunesse (à partir de 12 ans)
- un poste d'adjoint territorial d'animation à TNC 17H30 au sein du centre socioculturel
- un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe à temps complet au sein du Musée d'art et d'histoire
- un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps non complet 28H00 au sein du Musée d'art et d'histoire
- trois postes d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) principaux de 2ème classe à temps complet au sein du service vie scolaire
- un poste de gardien-brigadier appellation brigadier à temps complet au sein de la police municipale

A compter du 1^{er} juillet 2021 et à titre de régularisation :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à TNC 2H30 (CDI Loi Sauvadet) au sein du secteur des salles municipales suite au départ à la retraite d'un agent

A compter du 1^{er} septembre 2021 et à titre de régularisation, suppression des postes suivants après avis du comité technique du 17 septembre 2021 :

- un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet au sein du service ALSH Les Pommiers

A compter du 1^{er} décembre 2021, suppression des postes suivants après avis du comité technique du 17 septembre 2021 :

- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet au sein du service communication
- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet au sein du service guichet unique
- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet au sein du service action culturelle

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-1 Créances éteintes et créances irrécouvrables sur le budget principal

Pour les créances irrécouvrables, il s'agit des sommes suivantes, pour un montant non recouvré de 8 530,59 € sur le budget principal de la ville d'Albertville.

	Ecl public	Enfance	Fourrière	Voirie	Cimetière	Foires et marchés	action culturelle	TOTAL
2010		5,40						5,40
2011						81,00		81,00
2014		22,54				172,80		195,34
2015		245,07	181,10	52,05		11,10	134,00	623,32
2016		346,88	576,94	129,00		130,20		1 183,02
2017		240,77			97,50	241,20		579,47
2018	4 377,84	95,25	577,50			203,40		5 253,99
2019		153,23	195,40	260,42				609,05
TOTAL	4 377,84	1 109,14	1 530,94	441,47	97,50	839,70	134,00	8 530,59

Pour les créances éteintes, il s'agit des sommes suivantes, pour un montant non recouvré de 29 654,02 € sur le budget principal de la ville d'Albertville.

	Loyer	Enfance	Fourrière	Voirie	Intervent CTM	TLPE	TOTAL
2011	1 027,00	625,60					1 652,60
2012	2 697,16						2 697,16
2013			110,00	509,65			619,65
2014				518,39	8 000,04		8 518,43
2015	187,00			3 345,83			3 532,83
2016	196,75			87,00		162,75	446,50
2017	596,94			7 593,41		2 079,77	10 270,12
2018				1 861,23			1 861,23
2019				47,85		110,88	158,73
2020		7,65					7,65
TOTAL	4 704,85	633,25	110,00	13 963,36	8 000,04	2 353,40	29 764,90

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Frédéric BURNIER FRAMBORET, Karine MARTINATO et Michel BATAILLER quittent momentanément la séance le temps de l'examen et du vote de la question 1-3-1 Contrat de concession de service pour l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur - Avenant n° 1
Le quorum est réapprécié (25 personnes).

1-3-1 Contrat de concession de service pour l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur - Avenant n° 1

Plusieurs modifications doivent être apportées au contrat signé entre le délégant et le

délégataire, notifié le 19 novembre 2018, pour une durée de 10 ans.

Ainsi, les installations n'ont pas pu être mises à la disposition du délégataire aux dates initialement prévues, occasionnant pour ce dernier un préjudice financier qui sera partiellement couvert par une prolongation de 2 années du contrat.

Ensuite, dans le but d'utiliser les infrastructures publiques locales de préparation de combustible biomasse, le délégant a demandé au délégataire de contractualiser avec la plateforme d'Arlysère pour l'approvisionnement de 1 200 tonnes par an de biomasse combustible.

Enfin, les éditions du Moniteur des Travaux Publics publient depuis janvier 2020 un indice TP10d : " Réseaux de chauffage et de froid avec fourniture de tuyaux " plus représentatif des coûts pour le chauffage urbain que celui utilisé jusqu'alors (TP10b).

Signature de l'avenant n°1 au contrat de concession de service pour l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

Approbation de l'avenant 1 au contrat de concession de service pour l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur et autorisation de signature avec 4 Vallées Energie et DALKIA.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Frédéric BURNIER FRAMBORET, Karine MARTINATO et Michel BATAILLER ont rejoint la séance. Le quorum est réapprécié (28 personnes).

1-3-3 Exploitation des bois dans les forêts publiques - Groupement de commandes Communes Forestières Savoie – ONF

Signature de la « Convention constitutive du groupement de commande entre l'Office National des Forêts et certaines communes forestières du département de la Savoie », dont l'objet est la coordination des marchés publics ayant pour objet l'achat de prestations d'exploitations forestières, afin d'en devenir membre co-acheteur sur la période 2021-2024.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Jean-François DURAND rejoint la séance.
Le quorum est réapprécié (29 personnes).**

1-4-1 Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par le maire au titre de l'année 2022

Avis favorable sur le calendrier 2022 pour les 11 dates relatives aux ouvertures dominicales autorisées **pour les commerces de détail alimentaire**, à savoir :

- Le dimanche 16 janvier, 1er dimanche des soldes d'hiver ;
- Le dimanche 20 février, croisement des 3 zones de vacances scolaires d'hiver ;
- Le dimanche 3 avril, braderie de printemps ;
- Le dimanche 26 juin, 1er dimanche des soldes d'été ;
- Le dimanche 4 septembre, 1er dimanche de la rentrée des classes ;
- Le dimanche 9 octobre, braderie d'automne ;
- Le dimanche 27 novembre, dimanche suivant le black friday ;
- Les dimanches 4, 11, 18 et le 25 décembre, pour les fêtes de fin d'année.

DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES avec 6 VOTES CONTRE

1-5 Conseiller numérique au centre socioculturel – Convention de gestion

Soucieuse d'assurer un maillage cohérent et coordonné à l'échelle d'Arlysère dans le cadre de sa politique de développement Smart Agglo, la communauté d'agglomération a été retenue par le comité national de sélection de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pour le recrutement de 5 conseillers numériques.

Un conseiller numérique est déployé au sein du centre socioculturel

Signature de la convention de gestion avec l'Arlysère pour une durée de 2 ans.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-3 Modalités de mise en œuvre du compte personnel de formation

Adoption des modalités de mise en œuvre du compte personnel de formation :

1. Plafonnement de la prise en charge des frais de formation : 600 euros/projet/agent
Frais de déplacement à la charge de l'agent
2. Instauration d'un formulaire de demande d'utilisation du CPF
3. Instruction des demandes : 2 fois/an par la commission évolution professionnelle
4. Instauration de critères d'instruction et priorité des demandes
5. Réponse aux demandes de mobilisation du CPF : dans un délai de 2 mois

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-4 Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)

Établissement, pour les agents municipaux, concernés, des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaire (IHTS) s'applique aux fonctionnaires territoriaux titulaires ou stagiaires employés à temps complet, temps non complet et à temps partiel, appartenant aux catégories C ou B.

Ces indemnités pourront être étendues aux agents contractuels de droit public de la collectivité, à temps complet, temps non complet et à temps partiel, sur les mêmes bases que celles applicables aux fonctionnaires des grades de référence.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-5 Rapport social unique

Approbation du rapport social unique.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-6 Protection sociale complémentaire – Adhésion à la convention de participation pour le risque « prévoyance » à compter du 1^{er} janvier 2022.

Adhésion à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » proposée par le centre de gestion de la Savoie, à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2027 inclus.

Montant unitaire de participation : 15 euros net.

Les montants sont fixés en équivalent temps plein et seront proratisés en fonction du temps de travail des agents.

La participation sera versée directement à l'agent.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-7 Recrutement d'un apprenti au service action jeunesse

Recours à compter du 1^{er} octobre 2021 à un contrat d'apprentissage et signature d'un contrat conformément au tableau suivant :

Service d'affectation	Nombre de postes	Diplôme préparé et organisme	Durée de la Formation
Sport enfance jeunesse/périscolaire	1 poste à temps complet 35H00	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS - Activités Pour Tous) Organisme : CDOS Chambéry	13/09/2021 au 31/07/2022 inclus

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-2 Budget annexe du réseau de chaleur – Décision modificative n° 1 de 2021

Décision modificative n° 1 de 2021 du budget annexe du réseau de chaleur, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à somme nulle en fonctionnement et à 2 460 000 en investissement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-1 Projet de contrat Etat—ONF 2021-2025 — Délibération contre le projet de contrat proposé par l'Etat — Soutien à la motion de la FNCOFOR

Le conseil municipal :

EXIGE le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF ;

EXIGE la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 ;

DEMANDE que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises,

DEMANDE un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ LA SÉANCE EST LEVÉE A 20H05